



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD**

Dépôt du rôle d’évaluation - 2e exercice financier

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité d’East Hereford, que le 1er janvier 2020 débute le deuxième exercice financier auquel s’applique le rôle triennal d’évaluation 2019-2020-2021.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q., c. F-2.1), toute personne qui a un intérêt à contester l’exactitude, la présence ou l’absence d’une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer, à l’égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du Chapitre X de cette loi, au motif que l’évaluateur n’a pas effectué une modification qu’il aurait dû apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes:

1. être complétée sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l’endroit ci-dessous indiqué;
2. être déposée au bureau de la MRC de Coaticook situé au 294, rue St-Jacques Nord, Coaticook J1A 2R3, ou y être envoyée par courrier recommandé;
3. être déposée ou envoyée au cours de l’exercice pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l’exercice suivant;
4. être accompagnée de la somme d’argent déterminée par le règlement 97-555 adopté par la MRC de Coaticook.

N.B. Dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par l’envoi du formulaire dûment rempli, par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à East Hereford ce 22e jour d’octobre 2019.

Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, François Lessard, secrétaire-trésorier de la Municipalité d’East Hereford, certifie sous mon serment d’office avoir publié l’avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 22e jour d’octobre 2019 entre 9h00 et 15h00.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22^e jour d’octobre 2019.

Secrétaire-trésorier

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD**